

publiques. Les correspondances, sous anony me, quand l'auteur le préfère, mais, avant tout, il nous faut un nom responsable.

Depuis la publication de notre dernier numéro, nous avons reçu neuf lettres anonymes. Il y a amélioration chez les anonymes qui nous écrivent: ils paient le port de leurs lettres; mais ce n'est pas assez: ces lettres ne contenant que des injures ou des sottises, nous prévenons les auteurs que le papier dont ils se servent n'est pas assez fort et est beaucoup trop blanc pour contenir de pareilles élucubrations.

Nous le répétons encore une fois et nous espérons que ce sera la dernière, nous ne retirons point du bureau de la poste, les lettres qu'on nous adresse et dont le port n'est point payé.

Plusieurs articles remis faute de place.

CORRESPONDANCES.

Michieu le ridoteur,

Cé vou avez lé bonté d' dir a moa ou sé tenir lé assablé du *fanal rouge*? Cé moa cherché pas toute la cty ventre, dit de la seomene fini mé cé moa pas quépabé du toute dé trouvez lé mot le *fanal rouge* a vous! Cé moa b'eti émé fair perti dé cé *fanal* si cé moa pouvoit trouvez lé porte dé lé méson du *fanal rouge*. Cé vou avoir lé bonté dé enségnéz moa par lé prochain moturos dé your very very agreable paper.

ERIN GO BRAGH.

Monsieur le rédacteur,

Pourriez vous me donner des informations sur les faits suivants:

On dit que les quais de la compagnie Oliver, connus sous le nom de Quais des Indes, ont été achetés, par monsieur Simard, lors de la banqueroute de la maison Oliver, puis revendus à la Compagnie du chemin de fer de la rive Nord à un profit de \$3,600.

Jusqu'ici il n'y a pas de mal; mais ce qui fait toucher la chose, c'est que monsieur Simard était, et est encore, un des directeurs de cette compagnie, et, paraît-il, chargé en cette qualité de faire l'achat des dit-quals pour et au nom de la dite compagnie! — Si c'est vrai c'est une spéculation digne, en tout point, du plus rampant serviteur des Cartier et des Baby.

On dit encore que les directeurs ont fait en sorte de faire acheter par la Corporation les quais nécessaires à la prolongation des travaux vers la Pointe-à-Carcy, afin de donner une plus grande masse de patronage à monsieur Langevin, et surtout pour s'exonérer de tout blâme, dans le cas qu'on serait obligé de suspendre les travaux jusqu'au moment où ces acquisitions seraient faites.

On dit, en outre, que le bureau de direction se compose comme suit:

- H. E. Langevin, maire et M. P. P.
- G. H. Simard, M. P. P.
- M. W. Baby, M. P. P.

Assistés du certificateur Pierre Gauvreau et du *Fac Totum* François Baby.

Les autres directeurs étant fatigués de la tutelle du jeune Hector et surtout dégoûtés de présider à l'engrais des cousins de monsieur Gauvreau, s'obtiennent de paraître au bureau autant qu'ils le peuvent, car après tout, il n'y a pas de fumée sans feu et il se pourrait qu'il serait resté un petit charbon enseveli sous les cendres des archives de la Compagnie du chemin de fer de la

RIVE NORD.

Monsieur le rédacteur,

Comme homme du parti démocratique qui depuis longtemps travaille avec ardeur et courage à l'avènement moral et intellectuel du pays je me permets de donner un conseil à mes compatriotes. Dans la circonstance actuelle, l'apathie de ceux qui devraient être les premiers à veiller d'une manière toute particulière sur la conduite des hommes publics oblige ceux dont l'influence est beaucoup moins considérable à les remplacer. Il faut donc aujourd'hui que les ouvriers remplissent consciencieusement leur devoir de citoyens et surtout d'électeurs. Il faut qu'ils prouvent que le drapeau démocratique est le drapeau national, le seul à l'ombre duquel doivent s'abriter les enfants du peuple s'ils veulent voir progresser le pays.

Tant que le peuple se laissera corrompre, ou conduire comme des moutons par des hommes qui ne méritent pas de posséder la confiance, — témoin les moyens dégradants employés dernièrement par le traître Langevin, — la misère règnera toujours. Il faut donc traiter comme ils le méritent tous ces hommes qui nous conduisent à la ruine. Bientôt nous aurons l'occasion de le faire. Les élections générales qui sans doute vont avoir lieu, prochainement ne doivent pas prendre les ouvriers par surprise mais, au contraire les trouver unis pour chasser tous les voleurs d'état qui sont en grand nombre surtout depuis les dernières élections. Montrons donc enfin que nous ouvriers nous ne voulons plus nous laisser voler. Pour ma part je suis bien déterminé à faire mon devoir en conséquence et puissent tous mes compatriotes agir ainsi.

J. E.

ANNONCES.

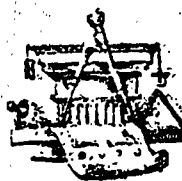
ASSEMBLÉE.

Les officiers du *Fanal Rouge* sont priés de s'assembler, vendredi, à huit heures P. M., chez le président de la dite société, dans le faubourg S. D. E. rue 65A, numéro 9X4. Le même soir, à 9 heures, la section L. V. 3. s'assemblera au même lieu pour recevoir des ordres importants.

O. A. B.

11

Sec. du *Fanal Rouge*



F. NORMANDY
SCULPTEUR.

Faubourg Saint-Roch,
rue Sainte-Marguerite,
No. 11; Québec.

Prend la liberté d'informer le public en général, qu'il entreprendra l'exécution de tous ouvrages en sculpture, tournage, meubles d'église, etc., et il vendra des mapes et tous autres ouvrages de menuiserie qu'on voudra bien lui confier.

15 novembre, 1853.

A VENDRE.

Un em. facent de 40 pieds de largeur sur 60 de profondeur avec une maison en bois, à deux étages, situé faubourg Saint-Roch, rue Saint-Antoine au nro 62. Aussi une boutique de boulanger en pierre à deux étages; le tout en bon état. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux au propriétaire N. MINGUY.

3 novembre, 1858.

A VENDRE.

UNE MAISON en bois et à deux étages située au faubourg Saint-Jean, rue Richelieu. Conditions avantageuses, titres incontestables.

S'adresser au soussigné,

E. M. DARVEAU,

Notaire,

Rue Richelieu, no 36.

10 mai 1858.

P. G. HUOT, ET ADOLPHE TOURANGEAU, notaires, ont ouvert un bureau dans leur demeure actuelle, No. , rue Craig, Saint-Roch.

Québec, 1er décembre 1858.

L. M. DARVEAU, NOTAIRE, tient son bureau d'affaires, dans le faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 56.

On s'abonne à Québec, chez M. Léon Rochette libraire, faubourg Saint-Jean, rue Saint-Jean; et chez L. M. Darveau, notaire, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu numéro 56.

M. F. X Gagnon, Notre-Dame-de-la-Vierge.

Charles Fortier, Rimouski.
Isidore Trépanier, Saint-Narcisse.
Joseph Bélanger, Sainte-Julie de Sorel.

Charles Lapierre, No. 114, Rue. St. Laurent, Montréal.

M. L. Leclerc, Cap-Saint-Jacques.
Louis Fiset, Saint-Basile.

Toutes lettres et correspondances doivent être adressées *franches de port*, à L. M. Darveau, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 56.

L. M. DARVEAU, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR.